Le débat est lancé dans la faculté de Poitiers, faut-il installer des brouilleurs wifi et portables 3g/4g dans toutes les salles de classes ? En effet, les avis à ce sujet sont très partagés notamment entre les étudiants et les professeurs.

L'idée a d'abord été proposée par les professeurs qui savent parfaitement que de nombreux élèves qui utilisent un ordinateur pour prendre leurs cours en profitent pour naviguer sur le web pendant même les heures de cours, surtout dans les cours magistraux car le professeur peut difficilement voir ce que tous les élèves en face de lui font derrière leur écran. Ne pouvant pas contrôler ceci, l'installation de brouilleurs wifi serait une bonne solution pour s'assurer que les élèves ne passent pas leur temps sur internet plutôt que de suivre le cours. En plus de déranger les professeurs durant leurs cours, le wifi permet certaines triches durant les examens. Même si les téléphones portables ou tout appareil numérique est formellement interdit en période d'examen, certaines fraudes échappent encore à l'administration avec l'arrivée de technologies toujours plus poussées (en référence aux montres connectées par exemple). Donc l'absence de connexion internet serait une solution radicale à ces problématiques.

L'avis majeur des élèves est tout autre. Le wifi est depuis des années gratuit à la fac, c'est donc pour tous les élèves qui n'ont pas internet chez eux la possiblité de l'utiliser tout de même dès lors qu'ils en ont besoin. En effet de nos jours les emplois du temps ne sont consultables que sur la surface numérique de la fac ainsi que toutes les informations transmisent de professeurs à élèves, presque toujours transmisent par la boîte mail de la fac. Le wifi est donc devenu indispensable pour tout élève n'ayant pas accès à internet de son domicile. De plus il s'avère souvent utile lors de la préparation de dossiers informatiques notamment ou pour tout autre recherche nécessaire rapidement. Il est néanmoins vrai qu'il arrive à certains élèves de se déconcenter durant le cours en allant sur internet mais il ne faut pas faire de certains cas une généralité. D'autres utilisent internet pour taper leurs cours tout simplement.

Le débat est loin d'être clos, si la demande est mise en oeuvre il faudra tout d'abord trouver un autre moyen de communication entre l'administration et les élèves, également accessible à tous et clair. Si la demande est refusée, les professeurs devront alors faire preuve de patience et d'autorité ainsi que de ruses.